

## Coteau (les champs du)

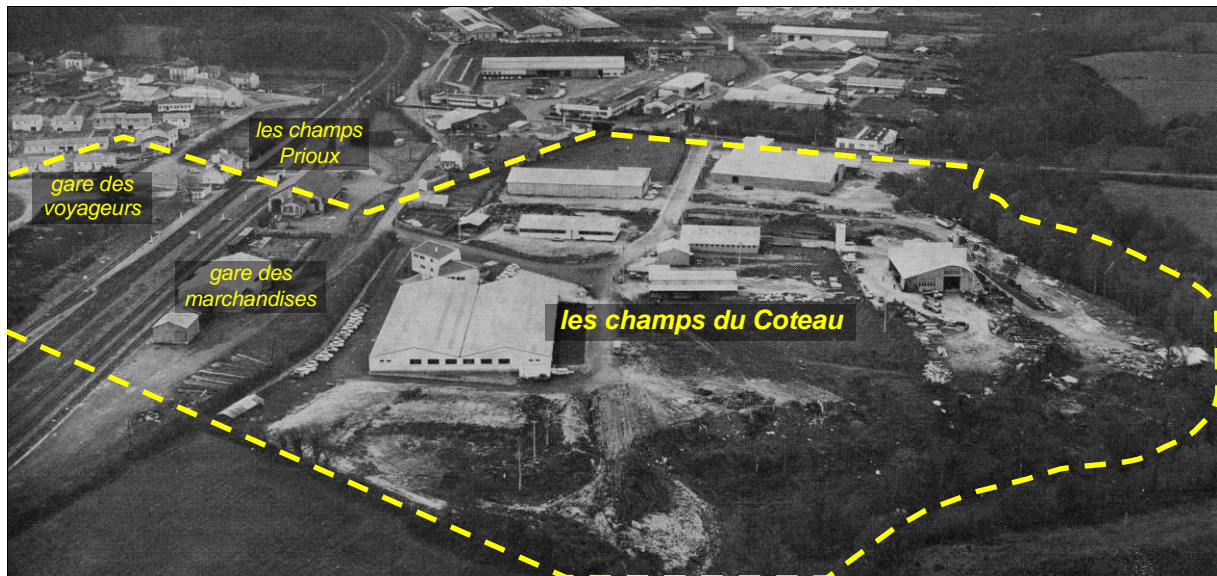
Type de site : terres agricoles

Précisions de localisation géographique :

Les "champs du Coteau" correspondent à l'emplacement de la gare de Montaigu et à la partie est de la zone industrielle nord de Montaigu.

Cadastre Napoléonien (1814) : Saint-Hilaire-de-Loulay, H 821 à 827

Cadastre Moderne(2010) : Section AB



La Zone Industrielle nord de Montaigu en 1970,  
trois ans après son extension aux "champs du Coteau",  
avec de part et d'autre de la voie ferrée :

- la Gare des voyageurs à gauche,
- la Gare des marchandises, à droite.

(Bulletin du District de Montaigu, n°2, décembre 1970)

### Histoire et archéologie

Lorsqu'en 1866 la voie ferrée a été ouverte entre Nantes et la Roche-sur-Yon, la gare de Montaigu fut établie sur des terrains de Saint-Hilaire-de-Loulay, et occupa une partie des "champs du Coteau" et des "champs Prioux"<sup>1</sup>.

Les municipalités successives de Montaigu n'eurent de cesse que ce secteur de la gare et sa zone environnante soient rattachés à leur commune, ce qui finit, malgré une forte

opposition loulaisienne, par avoir lieu le 17 février 1891<sup>2</sup>.

En 1961, Georges Laronze, maire de Montaigu, créa une zone industrielle sur les terrains longeant la Maine au nord de la voie ferrée. En 1967, son successeur, Henri Joyau, la fit agrandir sur l'espace situé entre la gare et le Riaillé, le ruisseau formant la limite communale, occupant ainsi la totalité des "champs du Coteau"<sup>3</sup>.

### Sources ou Références

<sup>1</sup> Plan du cadastre de 1818 de Saint-Hilaire-de-Loulay (A.D.V. : 3 P 224).

<sup>2</sup> Plan du cadastre de Montaigu (A.D.V. : 3 P 146).

<sup>3</sup> [Bulletin du District de Montaigu](#), n°2, décembre 1970, p. 18.